



VILLE DE  
BOULOGNE-  
BILLANCOURT

# DEMANDE DE PLACE EN CRECHE TEMPS COMPLET COMMISSION MAI 2021

Direction de la Petite Enfance, Mairie de Boulogne-Billancourt - 26, avenue André Morizet - 1<sup>er</sup> étage  
Téléphone : 01-55-18-53-00

**CE DOSSIER EST A REMETTRE AVANT LE 31 MARS 2021**

N° de famille

N° Allocataire CAF  
**OBLIGATOIRE**

Autre régime  
**OBLIGATOIRE**




## Informations concernant l'enfant à inscrire

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... A naître le : .....

Adopté(e) le : ..... Date fin de congé maternité : .....

## Informations concernant la famille

*Père*

*Mère*

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Date de Naissance : .....

### → Situation professionnelle :

- En activité à temps plein
- En activité à temps partiel
- En formation/Étudiant
- En recherche d'emploi
- Sans activité

- En activité à temps plein
- En activité à temps partiel
- En formation/Étudiante
- En recherche d'emploi
- Sans activité

Profession : .....

Profession : .....

Horaires de travail : .....

Horaires de travail : .....

Revenus nets mensuels : .....

Revenus nets mensuels : .....

**Facturation :**       Père

Mère

### → Situation familiale :

- Marié
- Vie maritale

- Famille monoparentale
- Famille adoptante

### → Coordonnées :

N° et rue : .....

Localité : .....

Code postal : .....

N° de téléphone (domicile) : .....

N° de portable du père : .....

N° de portable de la mère : .....

Courriel : .....

Courriel : .....

Nombre d'enfants à charge : .....

Age(s) : .....

Avez-vous un enfant de moins de 4 ans actuellement gardé ?

Oui  Non

Si oui, quel mode de garde en cours :

Crèche :  Garde-partagée  
 Assistante maternelle agréée  Autre :

Avez-vous des enfants scolarisés :

Oui  Non

Quels établissements ?

L'un des membres de la famille est-il porteur de handicap avec un taux d'invalidité  $\geq$  à 80% pour l'adulte ?

Oui  Non

si oui, lequel ?

Père  Enfant  
 Mère

S'agit-il d'une naissance multiple ?

Jumeaux  Triplés

Choix du mode d'accueil :

Crèche collective  
 Crèche Familiale  
 Jardin d'enfants (plus de 2 ans)

Choix des établissements  
(à titre indicatif et non restrictif))

Choix n°1 : .....

Choix n°2 : .....

**Information(s) complémentaire(s) : indiquer ici toute information pouvant être utile à l'examen de votre dossier horaires de travail atypiques, situation familiale particulière, etc....**

La ville de Boulogne-Billancourt, représentée par son Maire, dont le siège est l'hôtel de ville sis 26 avenue André-Morizet, vous demande de remplir un dossier de demande de place en crèche recueillant des données à caractère personnel pour la gestion des attributions de places en crèche.

Ces données à caractère personnel sont recueillies dans le cadre des missions de service public de la Ville conformément aux dispositions de l'article 6.1.e) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD). Elles seront conservées jusqu'à l'entrée de votre enfant en petite section de maternelle.

En aucun cas, elles ne seront utilisées à des fins commerciales, cédées ou transférées à des tiers.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit à la portabilité de celles-ci.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : [donneespersonnelles@mairie-boulogne-billancourt.fr](mailto:donneespersonnelles@mairie-boulogne-billancourt.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

**Ce dossier est valable pour la commission de MAI 2021 uniquement**



Demande à temps complet suspendue pendant 1 an si demande d'allocation municipale de garde